

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la Structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne

MSHB

sous tutelle des établissements et organismes :

Université de Rennes 2

Université de Rennes 1

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Université de Bretagne Sud - UBS

École des Hautes Études en Santé Publique - EHESP

Télécom Bretagne

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Fédération

Nom de la fédération : Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne

Acronyme de la fédération : MSHB

Label demandé : USR

N° actuel : 3549

Nom du directeur
(2015-2016) : M. Christian LE BART

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M. Christian LE BART

Membres du comité d'experts

Président : M. Pascal GAILLARD, Université de Toulouse-Jean Jaurès

Experts : M. Jacques COMMAILLE, ENS Cachan

M. Jean-Pierre DOZON, FMSH Paris

M. Philippe MIROUX, Université de Toulouse-Jean Jaurès (représentant des ITA)

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Laurence TALAIRACH-VIELMAS

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M^{me} Nathalie BOURGOGNON, Université de Bretagne Sud

M^{me} Hamida DEMIRDACHE, CNRS-INSHS

M. Paul FRIEDEL, Télécom Bretagne

M. Pascal GENTE, Université de Bretagne Occidentale

M. Claude LABIT, Université de Rennes 1

M. Leszec BROGOWSKI, Université de Rennes 2

M^{me} Muriel REBOURG, Université de Bretagne Occidentale

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La MSHB a occupé jusqu'en 2013 une surface de locaux de 350 m², localisée sur le site de la gare. En 2014, la MSHB déménage dans les locaux de l'Université de Rennes 2 où elle occupe 330 m². En 2016, avec la livraison d'un bâtiment neuf elle occupera une surface de 1200 m² et bénéficiera de locaux de réunions, d'amphithéâtres et des possibilités d'activités de diffusion et de communication scientifiques. Ce sera pour la MSHB l'occasion de développer de nouveaux services : parmi eux, la mise en place d'une plateforme numérique.

Son programme scientifique s'articule autour de 4 pôles thématiques :

- Sociétés et santé ;
- Usages des TIC ;
- Mondes armoricains et atlantiques ;
- Gouvernance dans les institutions publiques et privées.

La MSHB est financée pour l'essentiel par les tutelles et par les collectivités locales (Région Bretagne et Rennes Métropole). La MSHB pilote un appel à projet bisannuel et dans ce cadre, a apporté son soutien à 68 projets entre janvier 2010 et juin 2015. L'importance du nombre de projets hors pôle essentiellement dans le domaine des arts et des lettres a conduit la MSHB à se positionner sur l'émergence d'un 5^{ème} pôle « Arts et création ».

La recherche soutenue à la MSH Bretagne s'inscrit ainsi dans les domaines d'innovation stratégiques de la Région Bretagne suivants :

- innovations sociétales et citoyennes pour une société ouverte et créative ;
- technologies pour la société numérique ;
- santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie ;
- observation et ingénierie écologiques et énergétiques au service de l'environnement.

Les nombreux projets obtenus dans le cadre de la plateforme LOUSTIC (Laboratoire d'Observation des Usages des TIC) et les relations privilégiées avec le GIS M@rsouin confortent l'ancrage de la MSHB sur la question des usages des TIC. La MSHB est présente en appui d'événements scientifiques à caractère interdisciplinaire, ainsi que sur le terrain de la valorisation de la recherche. A titre d'exemple, nous pouvons citer le Salon Val'Ouest à Nantes en novembre 2014 ainsi que l'organisation des Amphis de Place Publique (25 conférences-débat organisées entre mai 2012 et juin 2014).

Dans le cadre du prochain contrat quinquennal, un rapprochement entre la MSH Ange Guépin et la MSH Bretagne est très sérieusement envisagé. Ce rapprochement s'inscrit dans le cadre de la nouvelle ComUE UBL (Université Bretagne Loire). La collaboration entre les 2 MSH est une nécessité au regard des évolutions institutionnelles (UBL). Elle existe déjà sur un certain nombre de terrains mais il convient de la renforcer et de l'institutionnaliser afin de positionner clairement les MSH dans le paysage en cours de constitution. Le comité d'experts encourage la création d'une structure fédérative de recherche qui servira à aider à ce rapprochement, et propose de lui confier un certain nombre d'outils et de dispositifs d'appui à la recherche, de la positionner sur des thèmes porteurs, en lien étroit avec les départements de recherche de l'UBL.

Equipe de direction

Directeur : M. Christian LE BART

Directrices-adjointes : M^{me} Françoise LEBORGNE-UGUEN et M^{me} Sylviane LLINARES

Secrétaire générale : M^{me} Valérie BLEUNVEN

Effectifs propres à la structure

14 personnes (techniciens, ingénieurs et autres personnels) : 7 à la MSH, 7 pour la plateforme LOUSTIC (5 statutaires, 9 contractuels).

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) poursuit son évolution et sa progression depuis 9 ans pour devenir une Unité de Service et de Recherche du CNRS, statut qui lui permet de pouvoir faire évoluer son offre de service dans un sens productif d'un point de vue scientifique. Nous pouvons noter en particulier sa fonction d'incubateur de projets qui a permis à de nombreux projets de bénéficier à la fois de ses financements mais aussi de ses services.

La MSHB a su évoluer dans son contenu en faisant vivre sa structuration scientifique et les pôles scientifiques la représentant. La comité d'experts a pu apprécier un appui particulier sur les infrastructures de recherches en humanités numériques et sur la plateforme technologique LOUSTIC.

Concernant son projet, les constats et les solutions apportées dans celui-ci sont pertinents, et en particulier le positionnement clair sur le terrain du numérique, la rerégionalisation de l'appel à projets de la MSHB et le « combat » contre le risque de « saupoudrage » financier.

La question de la coordination entre la MSHB et la MSH Ange-Guépin de Nantes reste cependant un point important qu'il faudra traiter.

Points forts et possibilités liées au contexte

La volonté de la MSHB de s'intégrer à la vie des GIS locaux est le signe d'une volonté de structuration. Les GIS vont ainsi profiter des services de la MSHB pour pouvoir augmenter leur efficacité et montrer par là la véritable plus-value de la présence de la MSHB dans la structuration de la politique scientifique de la recherche.

L'inscription de la MSHB dans un contexte régional impliqué dans les SHS lui a permis jusque-là, grâce à des pôles scientifiques pertinents par rapport à la région et à des aides économiques substantielles et répétées, de pouvoir s'épanouir et prospérer. Sa présence dans le CPER (le précédent et l'actuel) est une marque indéniable d'inscription durable dans le paysage régional.

La structuration en pôle et en thématiques, avec une action forte des groupes de travail à l'intérieur de ces thématiques, permet à la MSHB d'avoir une visibilité nationale importante sur des thématiques propres et originales (comme « Mondes Armoricaux et Atlantiques »).

Un des points forts de la MSHB se note dans son action sur les plateformes Humanités Numériques (à venir dans le prochain contrat) et sur la plateforme LOUSTIC, qui est génératrice d'une forte activité de recherche et d'expertise.

Points faibles et risques liés au contexte

Le risque majeur pour la MSHB est lié au contexte de création de la ComUE Bretagne-Pays de Loire. En effet, cette nouvelle ComUE intègre désormais 2 MSH (MSHB et la MSH Ange-Guépin de Nantes). La relation entre elles et le positionnement de chacune d'entre elle sur le périmètre de la COMUE pourrait aboutir à un affaiblissement important de la MSHB.

Par ailleurs, la MSHB n'est pas assez impliquée dans le dépôt de projets nationaux et internationaux (ANR ou H2020 par exemple), le risque majeur étant que son rôle structurant en soit affaibli. De façon concomitante, on constate sur la question du dépôt de projets une coopération trop peu active des unités de recherche liées à la MSHB et la MSHB elle-même.

Le déséquilibre entre l'engagement de Rennes 1 par rapport à celui de Rennes 2 (en particulier sur la mise à disposition de 2 postes) est grand. Or une MSH a pour vocation de mobiliser toutes les universités présentes localement. La question mérite d'autant plus d'être posée que la non réunion de Rennes 1 et Rennes 2 dans la nouvelle ComUE va certainement peser sur le fonctionnement de la MSHB.

Enfin, il subsiste un point faible à propos du financement de fonctionnement qui est globalement faible (350k€) et composé de contributions très inégales selon les tutelles. Dans ces contributions, les crédits de la région restent suspendus à des décisions politiques pouvant varier d'une année sur l'autre ne permettant pas une pérennité suffisante de certains postes, et donc de la politique scientifique de la MSHB, qui devrait être indépendante de ces aléas.

Recommandations

La MSHB, comme elle l'a suggéré, va devoir dans un premier temps procéder au rapprochement nécessaire avec la MSH Ange-Guépin de Nantes. Une connaissance parfaite des actions des uns et des autres est indispensable. Toutes deux devront redéfinir les domaines de compétences respectifs et un mode de gouvernance commun : il sera certainement très difficile de proposer des visées cohérentes entre deux MSH jusque-là indépendantes.

La MSHB doit également pouvoir mettre en place une politique scientifique coordonnée avec la MSH de Nantes dans la fédération envisagée et au niveau des pôles et des thématiques, afin de garder l'efficacité de chacune des MSH. Sur certaines thématiques, cela peut passer par des appels à projet communs avec un co-financement des projets.

La MSHB doit mettre en place une politique budgétaire qui stabilise autant que possible les sources de financement et les moyens en RH requis pour assurer sa stabilisation d'une part et son bon développement d'autre part. Elle doit également proposer une stabilisation des postes sur financement propre avec une affectation spécifique de ces postes à la MSHB. Elle doit pour cela s'appuyer plus sur l'ensemble de ses partenaires, y compris le CNRS.

3 • Appréciations détaillées

Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative

Le bilan d'activité est particulièrement positif compte tenu du nombre assez élevé des projets soutenus (68 projets financés entre 2010 et 2015). Donnons pour exemple le projet « L'ASEAN au prisme de l'Union Européenne », qui s'inscrit tout à fait dans le pôle « Gouvernance dans les institutions publiques et privées » et qui témoigne d'une collaboration entre unités de recherche (Rennes 1 et 2) avec un rayonnement international important. Ce projet a fait l'objet d'au moins une publication aux *Presses de Sciences Po* (une autre est à venir aux *IRASEC - Les Indes Savantes*). Nous pouvons donner comme autre exemple le projet « SEAMESO Les derniers chasseurs-cueilleurs marins de l'Atlantique européen, un premier pas vers une résidence prolongée ? », déposé par Rennes 1, qui porte sur un site de fouille breton, avec une dimension internationale puisqu'il comprend des partenaires internationaux d'universités britanniques, portugaises et espagnoles. Un autre projet justifie l'ouverture d'un pôle « Arts et Créations » pour le prochain contrat. Il s'agit de « Le renouveau par la culture ? Genèse et implications des créations de musées d'art moderne dans les villes industrielles d'Europe (MUSERESO I) » (en 2010), qui a fait l'objet d'une suite (MUSERESO II en 2012). Ce programme, innovant et à portée internationale, s'inscrit à nouveau dans le pôle « Gouvernance dans les institutions publiques et privées ». On ne peut que regretter une répartition inégale des programmes financés selon les différents pôles. Nous pouvons enfin citer le programme ARCHIB, qui a été monté en lien avec l'IDA (Institut des Amériques), montrant par là que la collaboration annoncée avec au moins certains GIS est effective. Certains programmes financés s'inscrivent en revanche moins aisément dans les pôles thématiques.

Certains programmes ont obtenu un complément de financement de la MSHB extrêmement faible en proportion du financement global, indiquant que les résultats de ce programme ne peuvent pas être simplement imputés à la MSHB et qu'il y a un risque de saupoudrage financier ne faisant que compléter à la marge des projets par ailleurs financés. Nous pouvons citer par exemple le programme « Mégalithes d'Atlantique et d'ailleurs » financé à hauteur de 6.000€ pour un budget global de 267.000€.

Il est dommage qu'un dispositif de suivi scientifique de chacun de ces projets ne soit pas assuré, car il aurait permis une augmentation sensible de suites de ces projets dans des appels à projets nationaux ou internationaux : ce défaut a déjà fait l'objet d'une signalisation lors de la dernière évaluation AERES en 2011. Par ailleurs, il est également dommage que le suivi administratif et financier ne puisse pas être réalisé, ce qui empêche tout bilan analytique.

La MSHB est confrontée au dilemme de toute MSH, comme on l'observe au niveau national : il faut mobiliser le plus largement possible les structures de recherche existantes dans son environnement local et régional mais cette mobilisation rend difficile la cohérence de l'identité scientifique de la structure. En l'occurrence, les quatre pôles et bientôt un cinquième portent sur des domaines de recherche très hétérogènes.

Notons également que la MSHB doit pouvoir être plus impliquée en tant que partenaire dans les dépôts de projets nationaux ou internationaux, au même titre que les unités de recherche qu'elle fédère. Il en va de même pour les projets déposés par la plateforme LOUSTIC qui devraient être pris en charge directement par l'USR.

Réalité et qualité de l'animation scientifique

L'animation scientifique est toujours difficile dans un contexte de fédération, et l'implication des acteurs de la recherche n'est pas toujours à la hauteur des attentes. Il est difficile de se rendre compte de l'efficacité concrète des séminaires et de leur impact sur la structuration de l'activité propre à la MSHB. Mais la MSHB fait les efforts adéquats pour aller dans le bon sens en consolidant les pôles via les axes et les groupes de travail. Ces groupes de travail ont permis également d'accompagner les projets scientifiques présentés à la MSHB.

La structuration des différents pôles a fait l'objet de recherches des compétences (thématique transversale Mer et Littoral) et de l'accompagnement de plateforme (plateforme ReVie sur le vieillissement) ainsi que d'un gros travail de relations avec les Groupements d'Intérêts Scientifique locaux (comme M@rsouin, IDA-Rennes, etc.). Cet ensemble présente une vraie plus-value de la MSHB dans la paysage scientifique breton.

Pertinence et qualité des services techniques communs

Les services communs comprennent l'ensemble des compétences requises par une entité fédérative du type MSH (gestion financière, administrative, développement des outils de communication). La rencontre avec le personnel administratif a permis de conclure que ceux-ci fonctionnent de façon satisfaisante. Cependant, le non maintien des postes en ressources humaines compromet l'ingénierie de projets.

Si, d'un point de vue technique, le LOUSTIC propose un ensemble unique et de très grande qualité scientifique et technique, du point de vue des ressources humaines allouées à ces moyens, la MSHB doit également montrer la nécessité d'investir dans des postes stables afin de pérenniser ces moyens, à la fois pour garder les compétences scientifiques et techniques acquises et pour assurer les développements à long terme.

Il également à noter que les déménagements des locaux de la gare à ceux de l'Université Rennes 2 en cours de contrat n'ont pas facilité le bon fonctionnement de l'unité.

A l'inverse de beaucoup de MSH, la MSHB n'a pas de politique à l'égard des doctorants et postdoctorants. C'est un signe supplémentaire du faible pouvoir de la MSHB (relevé dans le dossier) par rapport aux unités de recherche en rapport avec elle. Or, l'avenir des MSH passe par une diffusion de ses spécificités (notamment l'interdisciplinarité) auprès de ses futurs chercheurs.

De même, les engagements sur l'international sont faibles et ne correspondent pas à la charte des MSH, et en particulier les cinq « i » (Interdisciplinarité, Dynamique interinstitutionnelle, International, Implantation régionale, Identité scientifique).

Degré de mutualisation des moyens des unités

D'une façon générale, la mutualisation est faible, et cela d'autant plus que le périmètre géographique de la MSHB (de plusieurs centaines de kilomètres dans certains cas) ne la facilite pas. En outre, les unités de recherche s'engagent très peu dans une démarche de mutualisation, y compris de leurs propres matériels.

La MSHB promeut une mutualisation efficace sur les humanités numériques mais celle-ci doit être renforcée dans le domaine de la recherche par une incitation forte auprès des chercheurs et des unités de recherche à venir monter les projets nationaux (type ANR) et européens (type H2020) à la MSHB. Cette dernière doit expliquer aux unités de recherche et aux plateformes la plus-value d'une forte mutualisation des moyens techniques et humains.

Par ailleurs, on notera sur les organigrammes du dossier qu'aucun lien effectif n'est matérialisé entre la MSHB et le LOUSTIC, ce qui interroge sur le degré de mutualisation réel de la plateforme.

Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

Le projet scientifique pour le quinquennal à venir est une évolution naturelle et pertinente faisant suite à une analyse réaliste de l'état de la MSHB.

Les réflexions sur l'évolution des pôles (laquelle amènera pertinemment à l'apparition d'un cinquième pôle « Arts et Créations ») incluent des thématiques souples et réévaluées tous les deux ans. Cette réévaluation biennale permettra aux acteurs de la recherche locale (en particulier les unités de recherche) de pouvoir faire évoluer ces pôles en fonction de leurs besoins. La mise en place de groupes de travail à l'intérieur des pôles est un point très positif de cette organisation.

La mise en lien des appels à projets et des pôles, en mettant en place de cette manière un suivi scientifique et administratif des projets retenus, est un plus considérable. En donnant 40k€ sur les axes thématiques à l'intérieur des pôles et 40k€ pour l'appel blanc, la MSHB donne un impulsion réelle à de nouvelles idées émergentes. Les 20k€ réservés aux séminaires de pôles joueront favorablement le même rôle. Cette évolution dans le financement de l'appel à projets est très positif. Cependant, le comité d'experts se demande si ce sera suffisant pour permettre à la MSHB de peser tout à fait sur la programmation de recherche au niveau régional et d'éviter le détournement consistant en l'exercice d'une simple fonction de guichet.

Enfin, l'accent qui a été mis sur les deux plateformes, humanités numériques et LOUSTIC (usages de TICS), va proposer une plus-value considérable à la MSHB. Les humanités numériques bénéficieront d'un ensemble composé d'une plateforme, de séminaires, d'une enquête préalable et de la conception et la réalisation d'un portail Humanités Numériques qui va poser des bases saines pour l'avenir. Les relations avec HUMA-NUM sont tout à fait claires. Les relations avec la TGIR PROGEDO doivent à l'avenir prendre autant de place que celles avec HUMA-NUM, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La plateforme LOUSTIC est et restera pour l'avenir un atout majeur. Les liens avec la MSHB, pas toujours évidents, doivent être accentués.

Les nouveaux locaux qu'elle va occuper et les quatre salles de séminaires associées entrent parfaitement dans l'ambition du projet de la MSHB. Ces dernières vont motiver les chercheurs à venir profiter de conditions de travail favorables.

Les perspectives ouvertes par la création de la ComUE Bretagne-Pays de Loire du point de vue d'une coopération entre la MSHB et la MSH Ange Guépin de Nantes sont potentiellement intéressantes. Étant supposée résolue la question de la reconnaissance par la ComUE de l'importance et de la spécificité de l'utilité des deux MSH pour la structuration des SHS, la concrétisation de ces perspectives impliquent néanmoins :

- une harmonisation entre les deux MSH des dispositifs de structuration de l'activité de recherche ;
- une structuration de l'activité de recherche des deux MSH qui soit établie en parfaite connaissance des domaines de compétence des trois départements SHS de la ComUE et en coordination avec ceux-ci ;
- une recherche de complémentarités entre les domaines de compétence scientifique des deux MSH. Les contacts avec Nantes peuvent être une occasion de retravailler la structuration en pôles.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Lundi 1 février 2016 à 8h30

Fin : Lundi 1 février 2016 à 17h00

Lieu de la visite

Institution : Université de Rennes 2

Adresse : Campus Villejean - bâtiment I - 1^{er} étage
Place du recteur Henri Le Moal - CS 24307
35043 Rennes Cedex